



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL
MUNICIPAL DE GARNERANS N°19
Séance du 21 juillet 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le **21 juillet à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal à Garnerans, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, maire.

Présents :

Elise AUCLAIR-BURDEAU, Pierre BAILLY-BECHET, Gaëlle LABALME, Marianne MORSLI, Karine POTHIER, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX, Dominique VIOT.

Absents excusés :

Franck RAMPON donne pouvoir à Roger RIBOLLET
Aurélien BERRY, Stéphane CANTE, Sophie GUINET, Evelyne MONFRAY, Karine MOMMESSIN.

Nombre de conseillers en exercice : **14**

Présents et représentés : **9**

Date de la convocation : **13 juillet 2023**

Date d'affichage : **13 juillet 2023**

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Marianne MORSLI a été nommée secrétaire de séance.

N° 19 : Signature de l'avenant à la convention partenariale - Projet Educatif de Territoire (PEdT)

M. le Maire présente l'avenant à la convention partenariale / Projet Educatif de Territoire (PEdT) pour la période 01/09/2023 au 31/08/2025.

Les communes signataires et l'Établissement Public de Coopération Intercommunale s'engagent dans la signature d'un avenant au Projet Educatif Territorial Communautaire afin qu'il devienne intercommunal sur la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2025.

Cet avenant a pour but de bénéficier d'un outil qui renforce la cohérence éducative sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Val de Saône Centre en tendant vers l'amélioration de la qualité du service rendu. C'est également un dispositif qui permet aux communes concernées d'appliquer un assouplissement des taux d'encadrement, tout comme l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement VisioMômes, dans un contexte de forte tension en matière de recrutement d'animateur.trices.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE M. le maire à signer l'avenant décrit ci-dessus et tout document relatif.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

Le Maire,
Dominique VIOT

Mis en ligne le : **24 /07/2023**

